

Encore un horrible incendie! deux faubourgs de brûlés! Un nouveau tiers de QUEBEC en cendres!!!

BUREAU DU JOURNAL DE QUEBEC,
30 juin 1845.

Samedi dans la nuit, vers les onze heures et demie, le feu prit à un hangard appartenant à M. Michel Tessier, notaire, rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en arrière de l'école des Frères. Poussé par une puissante brise du nord-est, et, faisant un détour pour envelopper toutes les maisons qui ne se trouvaient pas sous le vent, il consuma tout, depuis la muraille de la ville jusqu'à la tour numéro 1, c'est-à-dire jusqu'à l'extrémité du faubourg St. Jean. Mais le vent venait maintenant du nord et la flamme se porta avec rapidité vers le faubourg St. Louis, dont les maisons sont la plus grande partie réduites en cendres. A six heures du matin, hier, plus de 13,000 maisons avait disparu; c'est dans le même espace de temps en six heures et demie, à un mois d'intervalle, plus douze heures précisément, que les faubourgs St. Jean et St. Louis ont subi le sort du faubourg St. Roch et du Palais.

Maintenant plus de 18,000 personnes sont sans logement. Plusieurs milliers des incendiés de St. Roch avaient trouvé l'hospitalité chez leurs frères des deux autres faubourgs. Mais aujourd'hui tous partagent une même ruine et un même dénuement. Les premiers incendiés sont allés se réfugier dans les cendres encore toutes chaudes de leurs demeures.

Plusieurs personnes ont péri dans les flammes; mais on en ignore encore le nombre.

On ne pas connaît encore exactement le montant des pertes des diverses Assurances; celle du Canada y est pour environ £40,000, et celle de Québec pour à peu près £11,000. La perte totale de l'Assurance du Canada dans les deux incendies s'élèverait donc à £95,000. On pense qu'elle paiera, mais qu'elle se dissoudra ensuite; nous n'affirmons rien de crainte de nous tromper. L'assurance de Québec, elle, paiera entièrement. Mais qu'est-ce que £150,000 d'assurances pour couvrir plus de £2,000,000 de pertes.

Québec n'a-t-il pas droit de s'appeler à juste titre, "Ville de Malheur." Nous ne voulons que narrer aujourd'hui, nous sommes incapables d'en faire davantage. Le courage et la force nous manquent pour peindre une pareille désolation. Il suffit pour attirer des sympathies de dire que près de 3,000 maisons ont été effacées par l'élément destructeur. Comment sortirons-nous de nos ruines immenses?

Mgr de Sydine, l'Evêque Anglican de Montréal, les hon. Georges Pemberton, Cochrane, et Massue, ont été délégués par le Comité général et partent ce soir pour Montréal, pour engager le gouvernement à convoquer la législature. On en est venu à cette détermination, le seul moyen effectif pour pro-

Jérusalem! Jérusalem!
Pleure sur toi-même et sur tes enfants!

tenir du secours à tant de malheureux. L'administration ne pourrait plus maintenant sur sa seule responsabilité, venir, comme il le faut, au devant d'une pareille calamité. Nous n'en dirons pas davantage sur ce point pour aujourd'hui.

L'INCENDIE

de Saint Roch.

LE Sous-Comité nommé pour prendre des informations statistiques sur la valeur et l'étendue des propriétés détruites dans l'incendie du 28 mai, DONNE AVIS qu'il a ajourné ses procédés d'ici à nouvel ordre.

Par ordre,

JEFFERY HALE,

Secrétaire.

Québec, 30 juin, 1844.

L'INCENDIE

du 28 et 29 juin.

LE comité de distribution commencera à donner des secours pécuniaires aux victimes, MARDI le 1er JUILLET.

Les personnes préposés à cette fin se ont à la chambre d'Assemblée ce jour-là et chaque jour suivant, de cette semaine, depuis 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

La distribution de provisions sera continuée demain et pas plus longtemps.

Par ordre du comité,

JEFFERY HALE.

Québec, 30 juin 1845.

LE Soussigné désire que ceux qui parlent le français apparaissent dans l'ordre suivant :

- 1er Ceux qui demeuraient au côté sud du milieu de la rue St. Jean, MARDI prochain ;
- 2e Ceux qui demeuraient au côté nord du milieu de la rue St. Jean et ceux du côté-est, de la rue Ste. Marie, MERCREDI et JEUDI prochains ;
- 3e Ceux qui demeuraient au côté-ouest de la rue Ste. Marie, VENDREDI et SAMEDI prochains.

CHAS. F. BAILLARGEON,

Curé de Québec.